

GRILLE TARIFAIRE 2023 - 2024

FRAIS ADMINISTRATIFS <i>(non remboursables)</i>	élève "horaires traditionnels" : 30 € <i>lors de la première inscription</i>				
	élève CHAMD : 50 € <i>chaque année</i>				
Quotient Familial (sur justificatif CAF) : Tarif A <=1000 € / Tarif B de 1001 à 1500 € / Tarif C de 1501 à 2000 € / Tarif D de 2001 à 2500 € / Tarif E > 2500 €					
Phase d'initiation artistique Danse - Musique					
Eveil et initiation à la danse et/ou à la musique					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	114 €	165 €	196 €	238 €	279 €
Cursus et Parcours Non Certifiant ou Adulte					
Le cursus (en 3 cycles) est une formation artistique complète et certifiante en Danse et/ou Musique					
ENFANTS					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	222 €	288 €	320 €	351 €	414 €
ADULTES					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	351 €	414 €	476 €	517 €	579 €
DISPOSITIF HANDICAP					
Forfait Annuel	222 €				
Pratiques Collectives seules "hors Cursus" (atelier, orchestre, ensemble, chœur, etc.)					
ENFANTS					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	93 €	119 €	150 €	176 €	201 €
ADULTES					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	134 €	174 €	221 €	270 €	317 €
Discipline Supplémentaire					
ENFANTS					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	83 €	103 €	124 €	145 €	170 €
ADULTES					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	155 €	186 €	227 €	269 €	310 €
Location Instrument					
Location pour la première année de pratique, dans la limite des stocks disponibles					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E
Forfait Annuel	83 €	114 €	124 €	134 €	170 €

« TAUX D'EFFORT » (ne concerne ni les CHAMD ni les élèves hors CdC) : lorsqu'un élève, pour suivre la totalité de ses cours, doit se rendre sur une commune éloignée de plus de **10 km** de celle où il est domicilié, un « taux d'effort » est appliqué. Celui-ci se traduit par une réduction de 10% sur le montant annuel dû (hors frais administratifs)

Tarif « handicap » : les élèves du dispositif « handicap » bénéficient d'un tarif unique de 222 € /an / élève

Majoration de 15% pour les élèves domiciliés en dehors de la Communauté de Communes (excepté dispositif « handicap »)